

Contribution du CESER à l'élaboration du Plan stratégique de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre 2021-2027

Préambule

Pour le CESER Nouvelle Aquitaine, l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2021-2027 de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre doit prendre en compte le moment historique très particulier dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus d'un an, le monde traverse une violente crise sanitaire, dont les conséquences sont multiples et nombreuses : elle a mis à l'arrêt des pans entiers de l'économie et des activités de lien social et culturel ; elle a fait basculer dans la précarité des populations déjà fragiles avant la crise ; elle a isolé et développé le mal-être d'une part importante de la société ; elle a mis sous tension les systèmes de santé ; elle a bouleversé en profondeur les modes de vie, générant une forte incertitude sur l'avenir... La « période Covid », loin d'être terminée, constitue d'ores et déjà en soi une déflagration historique, qui n'épargne évidemment pas les territoires de l'Eurorégion, même si la mobilisation de fonds publics régionaux, nationaux et européens ont permis d'en amortir partiellement les effets. Cette profonde crise sociale s'inscrit en outre dans le contexte de crise environnementale, nécessitant de réorienter en profondeur les modes de production, de consommation et d'échanges, afin de lutter contre le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, l'atteinte aux écosystèmes et l'épuisement des ressources naturelles. Au-delà de la gestion de l'urgence, il y a désormais une profonde question de sens et de projet global de société, auquel il faut désormais répondre. Comment, dans ce contexte, mobiliser les leviers de la coopération eurorégionale pour participer aux nécessaires transformations ?

Plus conjoncturellement, il s'agit également de prendre en compte que l'Eurorégion a connu récemment un double élargissement de son périmètre géographique, avec l'intégration de la Navarre d'une part, avec la création de la Nouvelle-Aquitaine d'autre part, élargissant ainsi le territoire aux anciennes régions Limousin et Poitou-Charentes. Le territoire de l'Eurorégion s'en trouve ainsi profondément remodelé : d'une coopération transfrontalière, il s'agit à présent de réussir à rendre concrète l'Eurorégion à une échelle beaucoup plus grande. Là où il y avait une proximité tant géographique qu'historique de part et d'autre de la chaîne pyrénéenne, avec la façade atlantique en trait commun, comment, dès lors, repenser le rôle et la place du projet coopératif eurorégional dans sa nouvelle configuration territoriale ? En quoi le territoire eurorégional constitue-t-il le bon niveau pour agir ? La réponse à ces questions est d'autant plus cruciale que depuis la création de l'Eurorégion, jamais la crise démocratique, le rejet institutionnel et la défiance envers le projet européen n'ont été si grands parmi la population. Le Brexit, encore récent, a occupé le débat public européen depuis plusieurs années et toutes ses conséquences n'en sont certainement pas encore connues. Quel que soit le regard que chacun porte sur les causes et les solutions, cet état de fait doit interroger le plan stratégique de l'Eurorégion - d'autant que celle-ci semble assez méconnue des habitants. Comment faire en sorte que l'espace de coopération que constitue l'Eurorégion soit pensé avec et pour les habitants ? Quelle existence et quelle lisibilité lui donner, au plus près des citoyens ?

Ces questions et défis sont majeurs. Pour le CESER Nouvelle-Aquitaine, ils doivent constituer l'opportunité de repenser le fondement de cet espace de coopération, autour de trois principes.

Tout d'abord, il s'agit, symboliquement et culturellement, de réaffirmer le sens-même de l'existence de cet espace de coopération : face aux risques de repli sur soi et aux tensions qui montent dans la société, face aux logiques de concurrence et aux réflexes de cloisonnement, la coopération apparaît comme un principe et une démarche d'ouverture et de solidarité territoriale, indispensables pour faire face à la complexité des enjeux et défis à relever. Elle doit être encouragée.

Pour ce faire, il apparaît primordial que l'Eurorégion soit pensée et vécue, non comme une institution ou une administration, mais comme un espace, tant virtuel que géographique, de connaissances mutuelles, de mise en relation et de facilitation des initiatives et des projets communs, impliquant les habitants, les élus, comme les sociétés civiles des trois régions partenaires (les entrepreneurs, les syndicats, les associations...).

Enfin, pour le CESER, sur la mandature 2021-2027, deux objectifs doivent être érigés en priorités d'action et irriguer tout le plan stratégique de l'Eurorégion :

- la promotion et le renforcement de l'effectivité des droits sociaux et culturels des personnes ;
- la transformation écologique des activités économiques.

Introduction

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre (NAEN) est en phase d'élaboration de son nouveau plan stratégique pour la période 2021-2027 avec, pour principaux objectifs, la durabilité, la numérisation, la cohésion sociale et l'emploi. Le plan devrait être achevé au printemps 2021. Dans ce cadre, l'Eurorégion a lancé une démarche prospective à laquelle elle a souhaité associer le Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région Nouvelle-Aquitaine (CESER). C'est ainsi que le CESER a démarré ses travaux autour d'un ensemble de principes directeurs définis avec l'Eurorégion et validés par le Bureau du CESER, notamment :

- Une contribution qui fasse le lien avec la planification précédente, en tenant compte des orientations stratégiques telles que définies dans le Plan stratégique 2014-2020, et structurée autour de thématiques stratégiques.

Le CESER a décidé de cibler sa contribution sur les thématiques suivantes : **Territoires durables ; Culture, politique linguistique, jeunesse et sport ; Économie de la connaissance, innovation et compétitivité entrepreneuriale ; Agriculture, forêts et agro-alimentaire.**

Ces thématiques ont été ciblées notamment pour les raisons suivantes :

- elles ont fait l'objet soit d'un ou plusieurs rapports spécifiques du CESER,
- elles ont été abordées par plusieurs rapports du CESER pendant la période de référence,
- elles ont fait l'objet d'une contribution d'un secteur représenté au sein du CESER (c'est le cas de la thématique jeunesse et sport).

Compte tenu de leur importance, les questions environnementales (changement climatique et biodiversité) sont traitées de façon transversale.



- Une contribution formulée sur la base des rapports de notre assemblée socioprofessionnelle susceptibles de soulever des réflexions en lien avec les thématiques stratégiques de l'Eurorégion et d'inspirer des préconisations pertinentes. Le CESER pour sa part a décidé de définir la portée temporelle aux rapports publiés depuis 2017 (année pendant laquelle l'Eurorégion a pris sa structure actuelle).

Ainsi, la présente contribution puise des éléments développés dans les rapports suivants :

- *Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine*, à paraître en 2021.
- *COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine. L'urgence de transformer demain*, publié le 18 janvier 2021.
- *La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi*, publié le 21 septembre 2020.
- *Développement économique et métropolisation*, publié le 27 juillet 2020.
- *Droits culturels et pratiques en amateur*, publié le 23 mars 2020.
- *Enjeux d'une neutralité carbone en 2050*, publié le 25 octobre 2019.
- *Pour une économie durable de la mer*, publié le 26 juin 2019.
- *Faire Territoire(s)*, publié le 20 décembre 2017.

Deux autres travaux du CESER ont été ajoutés à cette liste, en raison des enjeux qu'ils soulèvent, à savoir :

- *Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à l'élaboration de la politique nationale de la Biodiversité 2021-2030*, publié le 29 avril 2021.
- *Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique*, rapport élaboré par l'Association des CESER de l'Atlantique et publié le 21 janvier 2021.

Il est important de souligner que les préconisations issues de la contribution du CESER sont cohérentes avec les priorités de la programmation 2021-2027 de l'Union européenne : selon l'accord relatif au financement européen suscrit entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, les 8 milliards d'euros alloués aux projets de coopération transfrontalière devraient davantage être investis dans des projets contribuant à renforcer les systèmes de soins de santé ainsi que l'action climatique et sociale.

Les frontières comme trait d'union : une approche de coopération inscrite dans l'histoire de la Nouvelle-Aquitaine et réaffirmée face aux défis posés par l'après-COVID

Pour cette contribution, le CESER tient à rappeler deux éléments, déterminants dans la façon de concevoir la coopération eurorégionale : le premier est un antécédent historique ancré dans l'histoire de l'émergence de la Nouvelle-Aquitaine. Le deuxième est un élément conjoncturel, celui de la crise COVID.

Une conception de la coopération transfrontalière gravée dans l'histoire de la région Nouvelle-Aquitaine

Le premier élément renvoie à la naissance de la région Nouvelle-Aquitaine. En effet, notre région est une région jeune, sa structure actuelle a été définie en 2016, suite au processus de fusion de trois anciennes régions. Cette réforme territoriale avait comme objectifs, entre autres, de simplifier l'organisation décentralisée de la République. Mais elle a permis à la société civile de poser également la question du renforcement des solidarités territoriales et humaines entre trois entités territoriales précédemment séparées par des frontières internes : l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin.

A l'occasion de l'émergence de la grande région Nouvelle-Aquitaine, la société civile affirmait que ce qui fait sens d'un territoire donné ce sont les initiatives concrètes et diversifiées qui participent à la création de solidarités économiques, sociales et environnementales. Pour le CESER, ces solidarités transfrontalières devaient être interrogées à l'aune de la résilience des territoires, c'est-à-dire leur capacité à s'adapter et à rebondir face aux transformations ; de soutenir l'émergence d'initiatives porteuses de changement et d'appuyer celles qui existent déjà. Cette analyse prospective se voit complètement validée par l'actualité¹.

Si les nouveaux liens qui unissent d'un côté les trois territoires néo-aquitains et de l'autre ceux qui composent l'Eurorégion NAEN, sont de nature très différente, il est néanmoins possible de faire un parallèle entre deux processus :

- dans les deux cas, l'évolution de l'articulation entre le mondial, l'européen et le local invite à s'interroger sur les rôles, les conceptions et les dynamiques des territoires². C'est justement l'idéal de la citoyenneté européenne : se sentir appartenir à l'Europe sans pour autant renoncer à nos spécificités, d'où la devise européenne : « *unis dans la diversité* » ;
- dans les deux cas, l'intégration de nouvelles régions donne lieu à un nouveau territoire, plus grand, dont le centre de gravité se voit déplacé. Ce changement doit être un levier pour l'ouverture vers d'autres perspectives et d'autres horizons.

Pour le CESER, la construction d'un espace de coopération est un pas vers la construction d'une citoyenneté européenne. Elle doit être conçue comme un processus impliquant un dialogue entre les trois sociétés civiles des trois régions partenaires, dans la perspective d'une meilleure prise en compte, autant que possible, de leurs propositions.

Dans son rapport sur la mobilité transfrontalière, le CESER réaffirme cette vision de la coopération en appelant à une coopération eurorégionale fondée sur la solidarité et susceptible d'aider les régions concernées à satisfaire les besoins et enjeux partagés, en mutualisant les atouts des différents territoires pour mieux relever les défis actuels et à venir³. Pour le CESER, une coopération inscrite dans une dynamique européenne doit également porter des objectifs de cohésion sociale et territoriale. Pour cela, il est essentiel que tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine, au même titre que ceux d'Euskadi et de la Navarre, prennent part aux initiatives de coopération eurorégionale et profitent de ses bienfaits tout en apportant des nouvelles ressources⁴. C'est pourquoi le CESER proposait dans ce rapport d'envisager une coopération transfrontalière multi-échelles, allant de l'échelle de proximité (l'espace frontalier de proximité) à l'échelle régionale (impliquant tous les territoires de chacune des régions concernées).

La crise COVID : catalyseur d'une bifurcation sociétale

Le deuxième élément qui définit la conception du CESER sur la coopération eurorégionale, est lié aux conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques de la crise COVID. Au-delà des effets sectoriels, il s'agit pour le CESER, d'une atteinte à l'état de santé des mécanismes structurants de nos sociétés, dont l'impact est sans précédents compte tenu sa dimension globale, son caractère systémique et ses effets en chaîne. La crise COVID vient aussi sonner l'alerte : dans le futur immédiat, la répétition de crises économiques et l'émergence de risques encore plus graves ne peuvent être enrayés qu'à condition d'entamer dès aujourd'hui un processus de bifurcation sociétale⁵, une réflexion globale sur les modèles économiques, et une évolution vers un modèle de développement soutenable.

¹ CESER NA, 2017, Faire territoire(s).

² CESER NA, 2017, Faire territoire(s).

³ CESER NA, 2020, Mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.

⁴ CESER NA, 2020, Mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.

⁵ CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

Pour le CESER, bifurquer c'est impulser un tournant dans la trajectoire vers un développement plus vertueux, impliquant plus de sobriété, une préservation des écosystèmes, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la réduction des précarités et des inégalités.

Il serait normal d'espérer que, dans un souci de cohérence, les initiatives de coopération eurorégionale s'inscrivent dans cette logique. Plus concrètement, la coopération devrait être :

- fondée sur la solidarité et favoriser le partage et les échanges équilibrés et diversifiés qui ne mettent pas en péril les autosuffisances locales ;
- un soutien pour les personnes, particulièrement les plus fragiles ;
- un soutien pour les structures porteuses de dynamiques collectives qui contribuent, par leur activité, à la construction des liens sociaux, de solidarité et de citoyenneté dans les territoires, s'agissant notamment des acteurs associatifs, culturels et sportifs.

Contribution du CESER par thématiques stratégiques

L'Eurorégion, levier des territoires durables

La nécessaire transversalisation de la lutte contre les effets du changement climatique, le déclin de la biodiversité et les inégalités sociales

Le CESER est conscient de la gravité et de l'ampleur des défis liés au changement climatique et au déclin de la biodiversité. L'Assemblée de la société civile a consacré plusieurs rapports spécifiques à ces questions, qui sont par ailleurs très présentes dans tous ces travaux. Pour faire face à l'urgence environnementale, le CESER appelle à un nécessaire changement des comportements des collectivités, des organisations, et des citoyens⁶.

Alors que la communauté internationale peine à mettre en œuvre une hausse significative et indispensable des efforts collectifs pour y parvenir, l'action régionale apparaît comme essentielle. En effet, une évolution favorable de la situation ne sera rendue possible que par l'accumulation, dès le niveau local, de politiques volontaires s'appuyant sur une prise de conscience généralisée⁷. La durabilité de notre modèle de développement doit être un axe prioritaire de l'action publique, et en tant que telle, doit également être intégrée à toutes les actions de coopération.

Pour le CESER, le virage écologique ne pourra s'opérer au détriment d'objectifs de réduction des inégalités sociales. La préservation de la santé - humaine et des écosystèmes -, la lutte contre les discriminations, la réduction des injustices sociales et de toutes les autres formes d'inégalités, ainsi que le maintien d'un système climatique soutenable pour la vie humaine, doivent être érigés également en objectifs prioritaires de la coopération⁸.

⁶ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030 ; CESER NA, 2019, Enjeux d'une neutralité carbone en 2050, publié le 25 octobre 2019.

⁷ CESER NA, 2019, Enjeux d'une neutralité carbone en 2050, publié le 25 octobre 2019.

⁸ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030 ; CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

Préconisations

- Repenser l'ensemble des coopérations eurorégionales au prisme de la neutralité carbone et plus généralement à celui de la transition écologique et des objectifs de la biodiversité. Poursuivre les efforts de recherche, d'innovation et de connaissance.
- Se servir du critère « ne pas nuire de façon significative », (« do no significant harm » selon la formulation anglaise), comme proposé par l'Union européenne, à défaut du critère *primum non nocere*, ne pas nuire. Ce principe permet de réorienter l'investissement privé vers les investissements durables parallèlement aux dépenses publiques.
- Soutenir des projets de coopération qui contribuent à la résilience économique, sociale et institutionnelle et atténuent les répercussions économiques et sociales de la crise COVID, tout en promouvant la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, renforçant ainsi la cohésion sociale ainsi que la convergence au sein de l'Eurorégion.

Culture, politique linguistique, jeunesse et sport

L'Eurorégion NAEN affiche l'ambition de faire de la culture un véritable axe de la coopération transfrontalière. Le CESER s'en félicite. L'assemblée de la société civile est convaincue que la culture dans toutes ses acceptions - des patrimoines naturels, architectural, linguistique, culturel matériel et immatériel, à la création qu'elle soit musicale, littéraire, graphique, audiovisuelle en passant par les festivals, les fêtes de la nature ou les tournages de fiction et de documentaires-⁹. Les nécessaires transitions écologique, économique et sociale ne pourront pas s'opérer au détriment d'objectifs de réduction des inégalités sociales ni sans une bonne compréhension et l'assentiment des citoyens. Pour le CESER, ce défi est indubitablement de portée culturelle : les stratégies de transition doivent revêtir une ambition culturelle, au même titre que sociale, démocratique et politique¹⁰.

En termes généraux, la culture est un levier de citoyenneté. La meilleure connaissance des territoires qui composent l'Eurorégion, y compris dans les aspects linguistiques et culturels, multiplie les possibilités d'échanges. Elle permet aussi la prise de conscience d'une appartenance commune à une Eurorégion et de défis et points communs. La coopération transfrontalière autour de la culture et du plurilinguisme, à toutes les échelles, est cruciale pour l'axe d'action soutenu par l'Eurorégion en faveur de la citoyenneté¹¹.

La crise COVID a montré que le débat démocratique sur des sujets par essence souvent complexes, exige non seulement de rendre les connaissances et les savoirs accessibles mais aussi de prendre le temps d'instaurer des échanges éclairés ou instruits. Cela exige un travail de réactivation en matière d'éducation populaire qui relève de la valorisation des droits culturels des personnes¹². La politique culturelle et linguistique apparaît ainsi comme un enjeu démocratique, contributif à la reconstruction d'un projet de société en bifurcation et à l'affirmation des libertés et des droits fondamentaux des personnes¹³. Or, suite à la crise COVID, associations culturelles, tout comme les associations d'éducation populaire et d'éducation à l'environnement, et plus encore les petites associations, ont été très fortement fragilisées. Cela a touché non seulement leur fonctionnement mais aussi une part importante de leurs ressources du fait de l'annulation de la plupart des manifestations ou événements prévus. Dans le domaine culturel, ce sont les activités de spectacle vivant, les arts visuels et la découverte du

⁹ CESER NA, 2020, Développement économique et métropolisation : Mieux tirer parti de la diversité pour favoriser le développement des territoires et leur complémentarité !

¹⁰ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030.

¹¹ CESER NA, 2020, La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.

¹² CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

¹³ CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

patrimoine qui ont subi le choc le plus sévère¹⁴. Il est donc important de soutenir résolument les acteurs de la culture, à la fois par l'importance de leur contribution et par leur situation fragile suite à la crise sanitaire.

Il importe aussi de soutenir et de renforcer le développement aujourd'hui amorcé de coopérations (transferts de technologies et de savoirs, échanges, recherches et développements communs) visant à systématiser le plurilinguisme et l'intercompréhension dans les échanges, dans la communication écrite et parlée, comme vecteur et marqueur des manifestations et productions de tous ordres (économique, culturel, sportif, etc.).

Egalement frappé de plein fouet par la crise COVID, le secteur sportif associatif s'inquiète de la perte sensible du nombre de licenciés, de l'impact sur leur trésorerie, et la perte de recettes liée à l'annulation des manifestations sportives. Encore plus inquiétant, de nombreux bénévoles sont à bout de souffle faisant craindre un important désengagement et la question se pose de comment faire revenir les jeunes à la pratique sportive après une période si longue de décrochage. Or, le monde associatif sportif est un acteur clé du tissu social local. Qui mieux que le sport peut, tout en dépassant nos différences, créer du lien, de la fraternité et de l'amitié entre nous tous ? Au travers le sport, c'est la transmission des valeurs éducatives de respect, de tolérance et de solidarité qui est en jeu. En effet, grâce à son vaste réseau territorial, les associations sportives engagées dans la lutte contre toutes formes de violence et de discriminations, ont été un interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'éducation et de la citoyenneté. Par ailleurs, tout comme le monde culturel, le monde associatif sportif a un rôle à jouer pour augmenter la conscience et la sensibilisation environnementale.

Préconisations

➤ Adopter une approche de « droits culturels »¹⁵ :

- en favorisant l'émergence et le développement d'initiatives collectives contribuant à la diversité des créations et des expressions culturelles et linguistiques, à la diversité de l'information, à la promotion des droits et libertés visant d'une part à la prise en compte effective des droits culturels des personnes, d'autre part à la réalisation d'une démocratie de proximité en matière culturelle (visites scolaires vers les lieux culturels des régions voisines, etc.) ;
- en soutenant les démarches ou projets d'accompagnement des pratiques culturelles, linguistiques et d'éducation populaire permettant aux personnes de s'émanciper, de développer leurs capacités d'expression, leur créativité, leur esprit critique, leur ouverture au monde et aux autres cultures, c'est-à-dire leur pleine humanité ;
- en continuant à favoriser les coopérations entre acteurs culturels ou socioculturels et du monde sportif ; ainsi que les relations interdisciplinaires et interculturelles dans le cadre de projets territoriaux, les échanges ou la mutualisation de projets entre territoires et/ou avec d'autres régions d'Europe et du monde.

En pratique :

- Prise en compte de projets intégrant une approche de droits culturels dans les programmes de coopération.
- Soutenir la sensibilisation et/ou l'intégration des droits culturels dans les formations aux professions artistiques et dans les formations aux carrières sanitaires et sociale.
- Prendre en compte les projets d'économie sociale et solidaire intégrant la référence aux droits culturels dans l'« innovation sociale ».

¹⁴ CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

¹⁵ CESER NA, 2020, Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique. Pour une transition culturelle de l'action publique en Nouvelle-Aquitaine.

- Prendre en compte des projets associant « amateurs » et « professionnels » dans le soutien aux manifestations culturelles et sportives.
- Aider la valorisation du patrimoine bâti en prenant appui sur les principes et sur le plan d’actions de la Convention de Faro.
- Soutenir l’observation et la recherche en sciences sociales sur les pratiques en amateur et les droits culturels.
- Soutenir davantage des projets visant à développer la notion d’« intercompréhension » comme une modalité innovante de plurilinguisme, à l’instar des dispositifs qui ont déjà commencé à être développés en Nouvelle-Aquitaine.

➔ Contribuer à la relance de la vie associative et de promotion des pratiques culturelles et sportives.

En pratique :

- Augmenter les ressources visant à promouvoir les pratiques culturelles et sportives au sein de l’Eurorégion.
- Continuer à encourager les coopérations entre acteurs culturels ou socioculturels et les associations sportives, les relations interdisciplinaires et interculturelles, les échanges ou la mutualisation de projets entre les territoires qui composent l’Eurorégion.
- Simplifier les procédures et rendre plus visibles et lisibles toutes informations, appels à projets/règlements d’intervention destinés à soutenir des projets de mobilité, interculturels, de coopération transfrontalière.

➔ Replacer l’enjeu culturel comme facteur clé de la réponse aux défis de la société, adossé aux droits culturels des personnes et faire de la culture un levier de citoyenneté démocratique pour préparer l’avenir.

En pratique :

- Mener des campagnes de sensibilisation dans le cadre l’axe d’action soutenu par l’Eurorégion en faveur de la citoyenneté qui assume les défis de changer nos modes de production et de consommation¹⁶.
- Créer des passerelles entre la formation, l’emploi et le monde de la culture et des arts en favorisant la participation des citoyens - notamment des jeunes - à la construction de projets qui font le lien avec la culture et les arts et/ou qui utilisent des méthodes et des outils émanant du monde de la culture et de l’art).
- Continuer à soutenir le développement d’une éducation au plurilinguisme impliquant les langues du territoire eurorégional dans tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine, notamment pour les jeunes et le public de la formation professionnelle.

➔ Ajouter une action à l’axe d’action spécifique « Citoyenneté » pour soutenir les porteurs de projets souhaitant mettre en œuvre des actions sportives dans l’espace de l’Eurorégion.

En pratique :

- Soutenir la création des espaces de rencontre, de mise en commun et de réflexion à l’attention des acteurs du secteur sportif associatif de la Nouvelle-Aquitaine, l’Euskadi et la Navarre afin de générer l’interconnaissance, la mise en commun, la réflexion sur les enjeux communs et l’identification d’opportunités d’action conjointe.

¹⁶ CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L’urgence de transformer demain.

- Créer un appel à projets afin de soutenir les actions sportives favorisant la connaissance mutuelle et l'interaction de la jeunesse de l'Eurorégion sur fond de partage de valeurs citoyens, d'éducation à la solidarité et à l'environnement.
- Accompagner à l'ingénierie territoriale afin d'aider les acteurs du secteur à identifier les opportunités eurorégionales et européennes de financement et à monter des dossiers.

Économie, innovation et compétitivité entrepreneuriale

Avant la pandémie COVID, le modèle qui organise l'économie globalisée était déjà fortement remis en question y compris par les institutions qui ont soutenu le modèle dominant. En effet, depuis la publication en 2015 d'une étude signée par plusieurs économistes du FMI, et cité par la Directrice générale, Christine Lagarde, il est difficile d'utiliser la « théorie du ruissellement » - qui n'a aucun fondement théorique - comme argument politique¹⁷. L'OCDE pour sa part, invite, dans son rapport 2021, à « repenser l'action publique » estimant qu'elle peut contribuer à instaurer une reprise plus forte, plus résiliente, plus équitable et plus durable après la pandémie. En 2020 déjà, cette instance saluait les mesures économiques de type keynésien où le recours à l'intervention des États et à l'investissement fort des finances publiques est désormais souhaité. Pour certains, il s'agit de l'acte de décès de la confiance libérale dans la capacité des marchés à rétablir, sans soutien public, une situation économique saine et durable¹⁸.

Mais les mutations économiques ne s'opèrent pas de façon isolée. Les effets systémiques des crises économiques consécutives et ceux des crises de nouveau type, telle la crise COVID - dont le modèle économique n'est pas sans lien- nous rappellent encore une fois de l'urgence de bifurquer vers un modèle économique véritablement durable. C'est-à-dire, un modèle qui donne priorité aux enjeux sociaux et environnementaux. En effet, « face à la nécessité d'une transformation profonde de nos modes de vie, de production et de consommation, la solution ne se résume pas au déploiement de solutions techniques ou organisationnelles »¹⁹.

Ainsi, tel que développé dans plusieurs rapports, pour le CESER les problématiques soulevées par les mutations actuelles économiques, doivent impérativement renvoyer à la confluence d'un triple enjeu :

- un enjeu économique,
 - un enjeu territorial,
 - un enjeu « sociétal ».
- **L'enjeu économique** viserait à identifier des relais d'adaptation pour les filières économiques, alors que la transformation numérique et l'open innovation modifient en profondeur leur structuration et qu'elles doivent se transformer en urgence compte tenu des exigences de la transition environnementale. A titre d'exemple, l'économie de la mer doit s'engager dans une véritable transition en faveur de la préservation, de la connaissance et de la coopération afin de permettre la pérennisation des activités maritimes²⁰.

Face à ces évolutions complexes, Le CESER invite à commencer à jeter les bases afin de dépasser un modèle économique cloisonné basé sur la spécialisation et la compétitivité et centré exclusivement sur la recherche de débouchés à l'international. Différents travaux du CESER avancent plusieurs pistes, parmi lesquelles il est possible de citer les suivantes :

- **Valoriser la déspecialisation et embrasser les pratiques innovantes qui s'enrichissent avec les notions de coopération, transversalité, synergies, « coopération ».** L'assemblée portait déjà un intérêt au

¹⁷ Dabla-Norris, Era et al., 2015, Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective, IMF Staff Discussion Note.

¹⁸ Thourot, Patrick., 2021, Rapport OCDE 2020 : La nouvelle donne, dans Paysans & société 2021/1 (N° 385), p. 44 à 48.

¹⁹ CESER NA, 2019, Enjeux d'une neutralité carbone en 2050.

²⁰ CESER NA, 2019, Pour une économie durable de la mer.

développement de la « circularisation » et du décloisonnement de l'économie, réfléchissait au développement d'une approche économique « transfilières », s'agissant notamment d'évaluer le potentiel d'une déverticalisation de l'économie et d'une fertilisation croisée de ses différents secteurs, sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine²¹. La conception même de la chaîne de valeur est à revoir : le succès d'une économie en pleine mutation appelle à travailler sur des outils permettant le croisement des chaînes de valeurs, des compétences et savoir-faire, des filières mobilisées et des territoires concernés. En matière d'innovation, le CESER invitait notamment à **développer l'interdisciplinarité comme vecteur d'innovation**, notamment entre sciences humaines et sciences dites « dures » : l'innovation restant encore trop peu tournée vers les sciences humaines et sociales, alors même qu'il existe un vif besoin en matière de connaissance et de développement d'outils et de formes nouvelles de coopérations²².

- Soutenir l'« Économie de proximité » qui contribuerait à restaurer la confiance et à remettre les relations humaines au cœur de l'échange tout en favorisant la relocalisation des activités en faisant des territoires un espace d'échanges et un pilier de l'organisation productive²³. Cette notion paraît également pertinente pour penser la coopération entre les différents territoires (y compris au niveau euro-régional) dans l'hypothèse d'une ré-industrialisation, remise à l'ordre jour par la crise COVID²⁴. En effet, la notion d'économie de proximité dépasserait l'opposition présentiel/productif, puisqu'elle regroupe une économie centrée sur le développement des services (accès aux commerces de proximité, services à la personne...) et une économie à dominante productive, composée en majorité de PME (services aux entreprises, artisanat de pointe...) ²⁵. Au-delà de l'aspect géographique « de proximité spatiale entre producteurs, consommateurs et institutions », **la proximité peut aussi se fonder sur les échanges et l'existence de réseaux**²⁶.
- **L'enjeu territorial** pose la question centrale de l'accompagnement des territoires infrarégionaux, notamment de ceux qui sont éloignés du littoral ou des métropoles. Pour le CESER les **problématiques de l'équilibre et de la complémentarité des territoires sont centrales** : « *Rechercher des solutions pragmatiques et concrètes à ces problématiques nécessite d'associer les différents acteurs susceptibles de contribuer à la construction de réponses adaptées. Il s'agit de trouver des solutions en mobilisant l'ensemble des ressources disponibles (humaines, naturelles, matérielles), dans une logique de proximité* »²⁷. La coopération apparaît encore une fois comme stratégie adéquate, à condition de s'assurer que tous les territoires puissent bénéficier des opportunités qu'elle génère et apporter leurs ressources²⁸.
- **L'enjeu sociétal** invite à replacer l'épanouissement humain et la préservation des milieux naturels au cœur des politiques économiques, et plus largement des politiques publiques. Défendant une économie « de préservation, de connaissance et de coopération », cette approche au cœur de plusieurs contributions du CESER postule que les défis inhérents tout à la fois au changement climatique, à la dégradation de la biodiversité, ou à l'aggravation continue des inégalités, imposent de repenser sans délais les activités économiques humaines dans le sens d'une bifurcation vers une économie écologique, qui préserve la

²¹ CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine.

²² CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine.

²³ CESER NA, 2017, Faire Territoire(s).

²⁴ CESER de l'Atlantique, 2021, Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique ; CESER NA, 2020, Développement économique et métropolisation : mieux tirer parti de la diversité pour favoriser le développement des territoires et leur complémentarité ! ; CESER NA, 2017, Faire territoire(s).

²⁵ CESER NA, 2020, Développement économique et métropolisation : Mieux tirer parti de la diversité pour favoriser le développement des territoires et leur complémentarité ! ; CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine.

²⁶ Centre d'information d'Europe Direct, 2018, Cahiers thématique : l'Europe et l'économie de proximité en Grand Est ». https://europedirect-territoires.com/wp-content/uploads/2018/12/tue18_web.pdf consulté en mai 2021.

²⁷ CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine.

²⁸ CESER NA, 2020, La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.

biodiversité, la santé et les emplois²⁹. Les agricultures, la forêt et l'économie de la mer sont au cœur de cet enjeu. Ainsi par exemple, accélérer la transformation agro-écologique est indispensable pour faire des agricultures une solution au service de la restauration de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Continuer à considérer les productions alimentaires comme des biens marchands comme les autres, ne permettra pas de réaliser pleinement cette nécessaire transformation³⁰.

La crise COVID pour sa part, a mis en évidence les dysfonctionnements que le modèle « délocalisation / sous-traitance » génère pour certaines catégories d'acteurs économiques. Ainsi, il est fortement probable que les TPE et les PME soient particulièrement affectées dans l'après crise, une fois que les dispositifs de soutien, notamment à l'emploi, seront levés et que l'inefficacité du ruissellement soit encore une fois constatée. D'autres, comme les acteurs de l'Economie, sociale et solidaire, notamment dans les secteurs d'activité participant de l'économie dite « présenteielle » (construction, transport, tourisme, commerce, services aux populations) voient la pérennité de leurs activités fortement menacée³¹. Il est primordial de tirer des leçons de la crise afin de développer la résilience des acteurs économiques (entreprises, créateurs d'activités, travailleurs) face aux événements extérieurs³².

Il serait cohérent que les initiatives de coopération auxquelles participe la région de la Nouvelle-Aquitaine, s'inscrivent également dans cette confluence. En effet, la coopération, peu importe le domaine, peut être un levier pour faire avancer les objectifs environnementaux et la dimension sociale de l'Europe, telle que reflétée dans les 20 principes du Socle européen des droits sociaux adopté à Göteborg en 2017 et le Plan d'action adopté lors du Sommet de Porto en 2021. A titre d'exemple, dans son rapport sur la mobilité transfrontalière, le CESER invitait l'Eurorégion à soutenir la coopération autour de la formation professionnelle en tant qu'outil de lutte contre les inégalités et les discriminations³³.

Préconisations

- ➡ Inscrire la coopération économique eurorégionale dans une approche territoriale endogène, environnementale et sociétale : une Eurorégion qui, d'une part, soutienne un modèle de développement durable et de résilience dans lequel les vulnérabilités et fragilités à dépasser soient le fil conducteur commun et, d'autre part, permette aux régions qui la composent de faire un front commun face aux défis qu'elles partagent, notamment la lutte contre les inégalités ; le changement climatique et le déclin de la biodiversité.

En pratique :

- Soutenir prioritairement les initiatives de coopération économique qui contribuent à identifier des solutions pragmatiques et concrètes aux défis communs des territoires de l'Eurorégion notamment le changement climatique et la perte de la biodiversité. Actualiser l'analyse des défis communs à la lumière de l'impact de la crise COVID sur l'emploi, sur certains secteurs économiques, l'augmentation de la précarité des personnes travailleuses ; des inégalités et de la pauvreté.

²⁹ CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine ; CESER NA., 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030

³⁰ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030 ; CESER NA, 2019, Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine ; CESER NA, 2017, Le Transfilières en Nouvelle-Aquitaine.

³¹ CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

³² CESER NA, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain.

³³ CESER NA, 2020, La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.

- Soutenir prioritairement les initiatives de coopération autour de l'économie de proximité : favoriser le développement d'activités en lien direct avec le territoire, valoriser le patrimoine et des savoir-faire locaux, emploi durable des ressources matérielles et humaines locales.
 - Accompagner les acteurs de la coopération économique eurorégionale souhaitant s'engager dans des actions de transition, notamment petites et moyennes entreprises et agriculteurs, vers la transition écologique et le respect des objectifs de biodiversité.
 - A l'échelle transfrontalière de proximité : soutenir l'économie de production avec une attention toute particulière aux projets locaux s'appuyant sur l'identité d'un territoire, un terroir et ses compétences ou un savoir-faire et contribuant aux objectifs environnementaux et de biodiversité.
 - Cibler prioritairement les TPE et les PME et les créateurs d'activité dans le cadre de l'Economie sociale et solidaire.
 - Continuer et améliorer l'articulation des activités économiques avec les enjeux de biodiversité, de climat, de santé et de lutte contre les inégalités dans les initiatives de la coopération eurorégionale déjà existantes dans le domaine de l'agriculture, la forêt et l'économie de la mer.
 - Mettre en avant un ensemble de savoir-faire transcendant les filières (par exemple avec la création de labels eurorégionaux, certifications qualité, etc.) pour inciter à l'émergence de projets collaboratifs. l'Eurorégion pourrait par exemple lancer des appels à projets de recherche autour d'enjeux sociétaux régionaux, mobilisant impérativement des chercheurs des sciences technologiques ET humaines, des acteurs de la vie économique, et des représentants de la société civile.
- ➔ Faire de la mobilité en lien avec la formation et avec l'emploi, un élément central d'une coopération transfrontalière et eurorégionale axée sur la résilience (des territoires, de l'emploi, des personnes qui travaillent).

En pratique :

- Créer un portail multilingue eurorégional centralisant les informations sur la mobilité transfrontalière, eurorégionale et internationale en lien avec la formation et l'emploi.
- Faire le lien administratif et réglementaire qui permette la reconnaissance des acteurs et des dispositifs « sans couture » pour les acteurs de la mobilité et de la coopération autour de la formation professionnelle.
- Viser les publics prioritaires suivant des critères précis d'éloignement, précarité, etc. pertinents pour l'ensemble de l'Eurorégion et identifier des indicateurs qui permettent d'évaluer l'efficacité des dispositifs adoptés. Cibler également les centres de formation, les enseignants et les encadrants à l'aide d'un outil compréhensif et englobant. Dédier des aides spécifiques au stage et à l'apprentissage transfrontaliers.
- Cibler les initiatives locales développées dans le territoire transfrontalier de proximité avec une approche d'expérimentation et de mise à l'échelle qui souligne la cohérence régionale de ces dynamiques locales. Dans tous les territoires, cibler les acteurs territoriaux qui développent des projets de mobilité, incitant les initiatives émanant des territoires.
- Créer des instruments et des outils/services spécifiques et en lien avec la formation et l'emploi à l'attention des PME et TPE et autres créateurs d'activité, investis dans la mobilité, ainsi que de tous les autres acteurs du monde professionnel.
- Approfondir les connaissances sur la mobilité transfrontalière eurorégionale dans toutes ses modalités en partant des besoins des apprenants, des centres de formation, des entreprises de l'économie marchande, notamment les TPE et PME, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des associations, etc., en lien avec les défis communs de l'espace eurorégional.

- Construire des passerelles entre le monde de la formation professionnelle, l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationales et le monde de la culture et des arts.
- Mener des expérimentations autour des démarches de validation de des expériences acquises en formation et dans le monde professionnel.

Agriculture, forêts et agro-alimentaire

En Nouvelle-Aquitaine, comme dans d'autres régions européennes, le secteur agricole a été particulièrement concerné par des politiques misant sur la spécialisation et une augmentation sans précédents de la productivité, et cela, malgré la perte d'autonomie des personnes qui y travaillent et la forte réduction de la diversité des espèces cultivées qui les a accompagnées. À l'échelle des industries agro-alimentaires, la même logique a prévalu, avec une recherche d'économies d'échelle et une homogénéisation des procédés. Or, les crises économiques récurrentes, ainsi que celle du COVID-19, remettent régulièrement sur le devant de la scène les risques liés à cette forte spécialisation qui rappellent qu'une bifurcation écologique vers un modèle plus soutenable est particulièrement urgente pour ces secteurs. Parmi ces risques, il est possible de citer les suivants³⁴:

- la baisse de compétitivité du secteur agricole, la chute de l'emploi agricole, la diminution des salaires et l'augmentation des inégalités dont celles de genre ;
- de plus en plus, les agriculteurs et agricultrices se voient tiraillés entre les exigences d'un modèle qui les pousse à la productivité et les exigences d'autres acteurs - notamment les consommateurs - qui témoignent d'une prise en compte de plus en plus globale des enjeux de durabilité dans l'alimentation ;
- en ce qui concerne l'agro-alimentaire, dans un contexte de chaîne de valeur sous tension et face à un marché global qui ne croît pas, le développement de la compétitivité s'est fait en jouant sur les prix proposés aux fournisseurs qui eux, ont peu de choix. De sorte que de toutes les industries de France, l'agroalimentaire est celle qui a vu ses marges s'effriter de la manière la plus importante ces dix dernières années ;
- la nécessité de favoriser l'adoption de pratiques agricoles et sylvicoles qui intègrent mieux les impératifs de la transition écologique raisonnée et la préservation de la biodiversité ainsi que la promotion de l'emploi décent. Il est important de rappeler qu'il y a peu de salarié.e.s à temps plein dans l'emploi agricole, et que ceux dont les salaires baissent sont de plus en plus nombreux. La moyenne d'âge de personnes salariées montre un vieillissement. Il est également nécessaire de disposer des statistiques sexo-spécifiques et de données sur l'emploi de travailleurs étrangers. Il existe dès lors un risque de difficultés de recrutement à terme pour certains secteurs. Il est indéniable que, aujourd'hui, les agricultures doivent concilier performance économique et performances environnementale et sociale, tout en assurant la sécurité alimentaire³⁵ et en extrayant l'alimentation des exigences de compétitivité-coût³⁶.

C'est ainsi que, pour le CESER, une des voies à explorer est la relocalisation de notre production alimentaire et le soutien au rééquilibrage nécessaire entre les partenaires de l'agro-alimentaire, notamment par les échanges et le développement des filières agro-alimentaires de l'Eurorégion.

Il est aussi important de rappeler que les agricultures et la forêt sont essentielles pour l'atteinte des objectifs environnementaux, tels que la neutralité carbone. En effet, l'agriculture est le deuxième secteur régional en

³⁴ CESER NA, 2021, Pour un nouveau pacte social - réaliser la nécessaire transformation agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine.

³⁵ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030 / CESER NA, 2021, Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine.

³⁶ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030.

termes d'émissions de gaz à effet de serre, mais l'agriculture et la forêt jouent un rôle spécifique dans le stockage du carbone et peuvent produire des énergies de substitution aux énergies fossiles et des matériaux biosourcés³⁷. La coopération autour de la recherche scientifique est importante et peut éclairer pertinemment la dynamisation de cette contribution.

Par ailleurs, les activités agricoles se trouvent sur la ligne de front quant à l'impact du changement climatique et la perte de la biodiversité (variations climatiques, espèces envahissantes, etc.). S'il est indéniable que l'agriculture, la sylviculture et l'agro-alimentaire sont des secteurs dans lesquels les transitions sont urgentes, il est aussi vrai que cette transformation exige un accompagnement des acteurs - notamment les plus vulnérables - vers des pratiques plus durables³⁸. En effet, l'accompagnement et la prise en considération des risques encourus par la personne qui dirige l'exploitation doivent être au cœur des efforts visant à faire évoluer le modèle agricole, d'autant que le choix du modèle reste le plus souvent conditionné par les enjeux financiers avant de l'être par les enjeux environnementaux³⁹. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle actif dans cet accompagnement - y compris dans le domaine de la coopération eurorégionale - par le biais d'aides financières, de soutien à l'ingénierie de projets, dans la mise en réseau, de soutien aux initiatives de formation et de recherche. A titre d'exemple, un atout de la Nouvelle-Aquitaine est l'importance de la formation agricole sur le territoire. En effet, notre région est la deuxième région pour la formation agricole, avec 13 % des effectifs nationaux (première région pour la formation viticole). Les établissements assurent un maillage de la région, pourtant, on observe une baisse continue des effectifs depuis une quinzaine d'années⁴⁰.

Préconisations :

Une Eurorégion qui soutient la transition environnementale, les objectifs de biodiversité et la lutte contre les discriminations dans l'agriculture, la sylviculture et l'agro-alimentaire

- ➔ Encourager le recours aux solutions fondées sur la nature et poursuivre le développement de l'agroécologie, grâce à une politique de sensibilisation, de recherche, d'accompagnement, de formation et de financements adaptés.

En pratique :

- Promouvoir l'émergence de chaînes de valeur de produits agricoles eurorégionales afin de promouvoir des projets collaboratifs (*coopétence*), dans lesquelles le caractère innovant réponde aux besoins communs.
- Favoriser la création, la formation, l'accompagnement de réseaux d'agricultrices et d'agriculteurs ou de forestières et de forestiers organisés qui agissent comme des pionniers s'emparant des innovations les plus récentes (*early adopters*) afin de diffuser l'adoption des innovations en matière de transition agro-écologique selon une approche participative et de co-construction.
- Soutenir la mise en réseau de structures de conservation et valorisation des graines, semences, plantes, espèces locales et races rustiques dans l'espace eurorégional.
- Développer des campagnes de sensibilisation visant à contribuer à une prise de conscience globale de la co-responsabilité de l'ensemble des parties prenantes dans la transformation des modes de consommation et de production alimentaire.

³⁷ CESER NA, 2019, Enjeux d'une neutralité carbone en 2050.

³⁸ CESER NA, 2021, Contribution du CESER Nouvelle-Aquitaine à la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2021-2030.

³⁹ CESER NA, 2021, Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine.

⁴⁰ CESER NA, 2021, Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agro-écologique en Nouvelle-Aquitaine.

- Continuer à soutenir les échanges entre les acteurs de la filière du bois de la Nouvelle-Aquitaine, l'Euskadi et la Navarre, et favoriser les projets visant à trouver des solutions de prévoyance et d'anticipation pour les « risques sanitaires végétaux » et autres problèmes qui se posent de façon quotidienne.

➔ Intégrer les enjeux de l'emploi agricole en tant qu'axe de coopération eurorégionale.

En pratique :

- Soutenir les projets de coopération qui visent à augmenter le revenu des agriculteurs et agricultrices par sa diversification (productions agricoles, agrotourisme, productions d'énergie renouvelable, etc.), et non pas uniquement par l'augmentation de la productivité et compétitivité.
- Soutenir la valorisation rémunérée de services rendus à l'environnement, de production d'énergies vertes ou encore le développement de l'agrotourisme.
- Encourager et soutenir la production de statistiques sexo-spécifiques dans le secteur agricole ainsi que des données sur les travailleurs d'origine étrangère et sur leurs conditions de travail et sur leurs conditions de travail afin de permettre des politiques communes sur ce sujet.

➔ Soutenir la participation des structures de tous les territoires de l'Eurorégion à des actions de coopération en matière de formation.

En pratique :

- Favoriser les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants dans l'enseignement agricole.

➔ Recherche

En pratique :

- Soutenir la mise en place de recherches avec une logique intégrée associant recherche de solutions techniques nouvelles ou réactualisées (nouveaux antibiotiques et alternatives) et amélioration des systèmes d'élevage.
- Accompagner les acteurs de la recherche pour les aider à accéder à des financements - y compris dans une logique de mise en synergie des financements européens tels que le FEDER et Horizon 2030 - pour mener à bien de projets intégrés dans des Systèmes de connaissance et innovation agricole (Agricultural Knowledge and Innovation Systems).
- Promouvoir la recherche et l'innovation, sociale tout autant que technologique, tant comme outils d'évaluation que dans leur capacité à aider les agriculteurs à faire face aux nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.
- Mener des études visant à expliciter les contributions de l'agriculture et la sylviculture à la transition environnementale. A titre d'exemple, le besoin de connaissance reste important en matière de génétique relative aux essences forestières, ainsi que dans le domaine des produits biosourcés.

Vote sur la contribution du CESER
**« Contribution du CESER à l'élaboration du Plan stratégique de l'Eurorégion
Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre 2021-2027 »**

100 votants
92 pour
2 contre
2 abstentions

Adopté à la majorité

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente du CESER de Nouvelle-Aquitaine



Focus : Le Socle européen des droits sociaux

Le Socle européen de droits sociaux offre un cadre non contraignant pour la promotion des droits sociaux. En effet, les traités interdisent expressément à l'Union européenne d'harmoniser les législations dans le domaine social, comme le rappelle l'article 4 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Néanmoins, les articles 152 et 153 du même traité insistent quant à eux sur la nécessaire mise en place d'un dialogue avec les différents partenaires sociaux afin de « [prendre] en compte la diversité des systèmes nationaux » et de « faciliter le dialogue entre eux, dans le respect de leur autonomie ». Dans ce cadre, la Commission avait lancé une grande consultation en 2016 dont l'objectif était de recueillir les ambitions de chacun. C'est ainsi que, une année de débats entre institutions européennes et partenaires sociaux a permis de fixer 20 principes, réunis dans trois chapitres :

Égalité des chances et accès au marché du travail : Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie / Égalité des sexes / Égalité des chances / Soutien actif à l'emploi.

Des conditions de travail équitables : Des emplois sûrs et adaptables / Salaires / Informations concernant les conditions d'emploi et protection en cas de licenciement / Dialogue social et participation des travailleurs / Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée / Environnement de travail sain, sûr et adapté et protection des données.

Protection et inclusion sociales : Accueil de l'enfance et aide à l'enfance / Protection sociale / Prestations de chômage / Revenu minimum / Prestations de vieillesse et pensions / Soins de santé / Inclusion des personnes handicapées / Soins de longue durée / Logement et aide aux sans-abri / Accès aux services essentiels.

Pour sa programmation précédente, l'Union européenne avait déjà fait du socle européen des droits sociaux une de ses orientations stratégiques. Ainsi, le Règlement du Parlement européen et du Conseil européen COM(2018) 375 ; 2018/0196 (COD), explicite que le FEDER, le FSE+, le Fonds de cohésion et le FEAMP doivent soutenir parmi les objectifs stratégiques « une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux » (OS 4 de la coopération territoriale européenne).

Le 4 mars 2021, la Commission européenne a présenté le plan d'action visant à poursuivre l'implémentation du socle européen des droits sociaux en fixant des objectifs en matière d'emploi et de protection sociale à l'horizon 2030. En ce qui concerne l'objectif de promouvoir la santé et de garantir l'accès aux soins de santé, la Commission proposera une initiative sur les soins de longue durée en 2022 et formulera une proposition pour établir l'Espace européen des données sur la santé. Elle encourage les États membres à investir dans le personnel de santé et de soins, à développer la digitalisation des systèmes de santé nationaux et à lutter contre les inégalités d'accès.

